

COORDONNER

Les acteurs institutionnels :

- Élus, maires, conseils départementaux
- Établissements scolaires
- Magistrats
- Préfectures
- Hôpitaux

Les acteurs associatifs :

- Associations de victimes et d'aide aux victimes
- Associations et fédérations sportives

En interne :

- Les différents référents en charge de la prévention (correspondant territorial de prévention, brigade de protection des familles, ...)



#AccueillirAgir

Maison de Protection des Familles
MPF 63

48 rue du Torpilleur Sirocco
63100 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 41 37 06
mpf.ggd63@gendarmerie.interieur.gouv.fr

En cas d'urgence composer le 17



AU QUOTIDIEN, SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR



PRÉVENIR

- Les violences intra familiales
- Les discriminations, racisme, antisémitisme
- La radicalisation
- Les addictions entrant dans le champ pénal
- Les usages numériques à risque



PROTÉGER

- Les victimes et co-victimes de violences intra familiales
- La jeunesse
- Les séniors
- Les personnes en situation de handicap



APPUYER

- Les MPF appuient les unités territoriales d'initiative, sur demande ou sur ordre par :
- La réalisation d'actes techniques (auditions de victimes particulièrement sensibles)
 - Une expertise (analyse et conseils aux enquêteurs)
 - La réalisation d'actions de formation et de sensibilisation
 - La mobilisation du réseau partenarial local

